

# FranceAgriMer

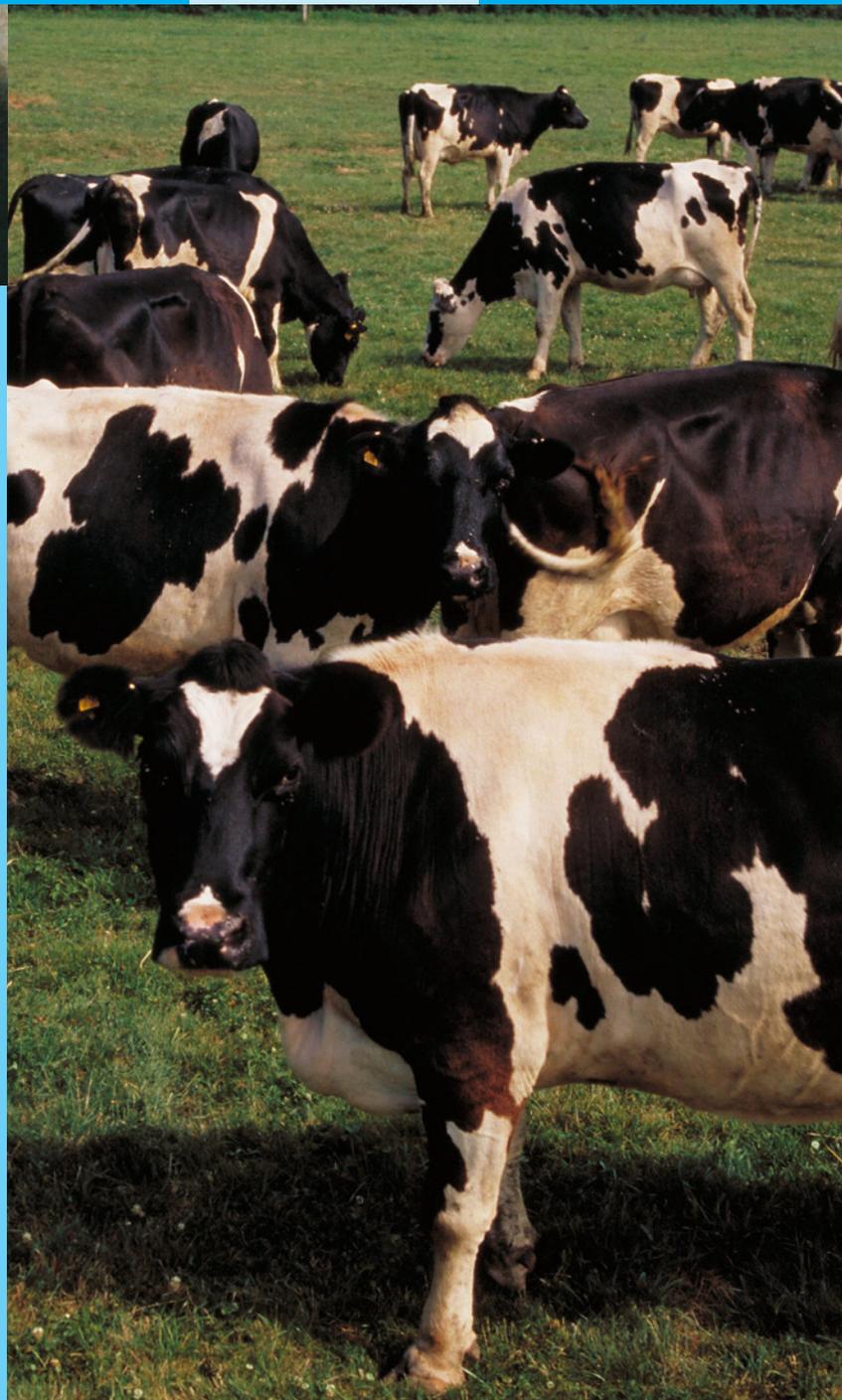
► Les synthèses de FranceAgriMer

février 2013 • numéro **1**

LAIT /



## LA DYNAMIQUE DES TROUPEAUX LAITIERS FRANÇAIS À L'APPROCHE DE LA FIN DES QUOTAS



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex  
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

[www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)



En 2003, l'Union européenne a décidé de mettre fin au régime des quotas laitiers le 1<sup>er</sup> avril 2015. Dès 2006, afin d'engager une sortie « en douceur » du contexte de maîtrise des volumes européens, elle a progressivement desserré l'étau du droit à produire sans pénalité, en procédant à une hausse de la quantité maximale garantie de chaque État membre, de 2 % sur la campagne 2008/09, puis de 1 % par an de 2009/10 à 2014/15<sup>1</sup>.

Compte tenu du cycle biologique long dans l'espèce bovine<sup>2</sup>, les stratégies de gestion du cheptel par les producteurs de lait, en concertation avec les laiteries, doivent s'envisager très en amont de la production laitière, environ trois à quatre ans. Aussi, dès à présent, c'est-à-dire maintenant, moins de trois ans avant l'échéance du 1<sup>er</sup> avril 2015, est-il possible de déceler les stratégies des producteurs laitiers ? Est-il possible de tirer des enseignements sur la dynamique des territoires laitiers ?

Depuis juin 2009, le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (DGAL, Cellule BDNI) met à disposition des services de l'État et de certains professionnels, tous les mois, à partir de la base d'identification nationale des bovins (BDNI), une «photographie» du cheptel bovin français au niveau national et par département. Les informations sont discriminées par sexe, par classe d'âge et par race. Par ailleurs, le nombre de naissances au niveau national, par département, et par race sont également disponibles. Il est ainsi possible de suivre, de façon précise, l'évolution des cheptels et d'appréhender les changements.

Cette synthèse a pour objectif, d'une part, de proposer aux acteurs de la filière laitière française des indicateurs permettant d'apprécier le potentiel de production de lait en France et d'anticiper le contexte à venir, d'autre part, de percevoir les évolutions des effectifs de femelles laitières dans les différents bassins au cours des quatre dernières années.

L'évolution mensuelle du cheptel de femelles laitières n'est toutefois qu'une des composante de l'appréhension du potentiel de production de lait en France. En effet, à cheptel constant, la collecte peut varier sensiblement en fonction de la disponibilité en fourrages et de leur qualité, des quantités d'aliments concentrés distribués, de l'état sanitaire du troupeau, de la durée moyenne de lactation, du nombre moyen de traites, des conditions climatiques...

1. La Commission européenne a procédé à d'autres ajustements pour certains États membres. Pour plus d'informations, il convient de revenir aux textes communautaires.

2. Sauf cas particulier, une vache laitière est en général réformée vers l'âge de 8 ans. Entre le moment où l'éleveur décide d'inséminer une vache laitière et celui où le veau femelle né va produire ses premiers litres de lait, il va s'écouler près de 4 ans (durée de gestation de la future vache : 9 mois, croissance de la génisse : 18 mois à 2 ans, insémination de la génisse et durée de gestation de la première mise bas : 9 mois).

## L'évolution du troupeau français au niveau national

D'après les données de la BDNI, le cheptel de femelles laitières de plus de 24 mois a diminué en moyenne de 1,2 % par an au cours des cinq dernières années. Entre juin 2009 et juin 2012, leur nombre est passé de 4,441 à 4,288 millions de têtes (- 3,4 %). Les fluctuations des effectifs désaisonnalisés (moyenne mobile sur 12 mois) autour de la tendance linéaire sont relativement faibles.

- En 2008, les effectifs ont été un peu plus élevés que la tendance 2007-2012. La France est alors touchée par une épizootie de fièvre catarrhale ovine (FCO), qui atteint d'abord l'Est de la France en août 2006, puis l'ensemble du territoire (2008 et 2009). Ce contexte sanitaire a eu pour conséquence une diminution du nombre de veaux nés par femelle inséminée, une baisse de la production laitière dans les troupeaux touchés, une mise à la réforme anticipée pour certains animaux. Aussi, pour maintenir le nombre de femelles productives et le niveau de production laitière, les producteurs ont légèrement et momentanément augmenté la taille de leur troupeau. Par ailleurs, depuis le milieu de l'année 2007, dans un contexte de forte demande mondiale, notamment asiatique, le prix du beurre et de la poudre de lait, et donc le prix du lait payé au producteur dans

l'Union européenne et dans le monde, est orienté à la hausse (+ 17 % entre 2007 et 2008), incitant les producteurs européens à accroître leur volume de production. La plupart des producteurs français a toutefois accru leur production sans dépassement de leur quota de référence grâce aux allocations provisoires de fin de campagne proposées par les laiteries.

- En fin d'année 2009 – début 2010, l'amélioration de la situation sanitaire vis-à-vis de la FCO et la forte baisse du prix du lait en France (- 18 % entre 2008 et 2009), dans le contexte d'une hausse du coût de production liée aux prix élevés des aliments composés et du pétrole (énergie, engrais), ont contribué à une baisse plus forte des effectifs que la tendance 2007-2012.
- En 2011 et 2012, à la faveur d'une augmentation du prix du beurre et de la poudre sur les marchés internationaux et européen (+ 8 % entre 2009 et 2010 ; + 18 % entre 2009 et 2011), les effectifs de femelles ont progressé un peu plus que la tendance 2007-2012, dans des proportions comparables à celle de 2008.

La baisse structurelle et relativement linéaire des effectifs est la conséquence d'une augmentation de la productivité des vaches laitières (+ 1 100 litres en 10 ans<sup>4</sup>) dans le contexte d'un volume de production contraint depuis 1984 par les quotas laitiers, et de plus en plus par les laiteries<sup>5</sup>.

Cette évolution nationale masque des disparités importantes entre les différentes zones de production française, notamment entre les régions à forte et à faible présence de cheptel laitier.

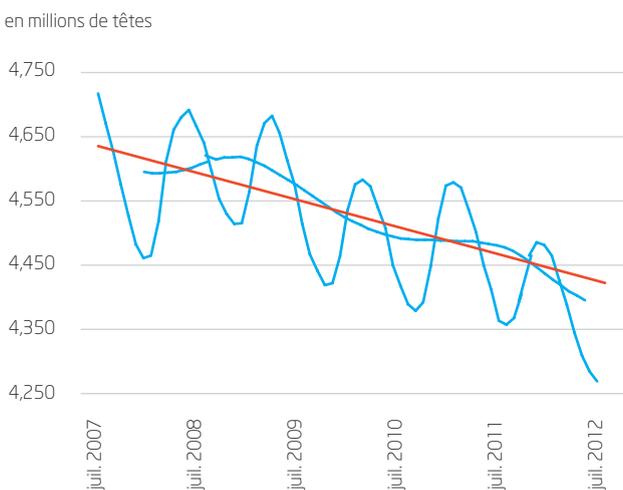
### La base d'identification nationale des bovins : une source d'information également à caractère économique

Tout bovin naissant sur le territoire français doit être déclaré dans la base d'identification nationale des bovins (BDNI) au plus tard 27 jours après sa naissance<sup>3</sup>. En moyenne, environ 19 millions de bovins sont « actifs » dans les bases, c'est-à-dire vivants et présents sur le territoire français. Tout au long de la vie de l'animal, les mouvements sur le territoire français sont enregistrés. Ce recensement exhaustif des bovins donne une force à l'analyse statistique incomparable puisqu'il ne peut souffrir d'aucun biais et est donc incontestable. A la différence du secteur allaitant où les veaux nés peuvent avoir des destinations très diverses, les femelles laitières de plus de 12 mois ont pour l'essentiel d'entre elles vocation à devenir des vaches laitières.

### La notion de génisse et de vache

Dans les tables de données communiquées, pour l'instant, l'unique critère de segmentation du stade physiologique de l'animal est l'âge, l'information consistant à savoir si les femelles ont eu au moins un veau n'est actuellement pas accessible. Il n'est donc pas possible de discriminer les génisses des vaches. Par convention, dans la suite du document et sauf mention particulière, les animaux femelles âgés de plus de 24 mois sont des vaches, ceux dont l'âge est compris entre 18 et 24 mois sont des génisses. D'après les données de la statistique agricole annuelle (enquête de cheptel de décembre, moyenne des données de décembre sur la période 2006-2011) et celles du recensement agricole 2010 où les vaches et les génisses sont clairement identifiées, cela revient à majorer d'environ 25 % les effectifs de vaches laitières réellement présentes. De même, les effectifs de vaches allaitantes sont surévalués de 32 %.

### Évolution des effectifs de femelles laitières (>24 mois)



Source : FranceAgriMer d'après BDNI

3. Arrêté du 9 mai 2006 lié à l'identification dans le secteur bovin

4. Amélioration génétique des troupeaux et des techniques d'élevage

5. Avec l'augmentation des quotas individuels depuis 2006, les laiteries peuvent moduler notamment sur le taux d'allocations provisoires proposé chaque année et les industriels privés peuvent également réguler les volumes contractuels mis en place à partir de 2011.



## Une définition de la zone à forte vocation laitière

La France laitière se caractérise historiquement par une zone que l'on dénomme le «croissant laitier» ou l'«arc laitier», allant des Pays de la Loire au Massif Central, en passant par la Bretagne, la Normandie, le Nord, les plaines de l'Est, où l'essentiel des exploitations laitières est localisé. Avant d'aller plus loin dans l'analyse des trajectoires des territoires laitiers, il est nécessaire de mieux cerner cette entité qui compte environ trois quarts des effectifs de vaches laitières sur environ un tiers du territoire français.

Pour les besoins de l'analyse, il s'agit d'une zone caractérisée en majeure partie par des exploitations spécialisées ou de polyculture-élevage, situées le plus souvent en zone de plaine, produisant du lait conventionnel. Pour cette raison, le parti a été pris de ne pas y inclure les deux départements de Savoie et Haute-Savoie, dont 80 % du lait sont destinés à sa fabrication de fromages d'appellation d'origine protégée (AOP).

Quatre critères ont été retenus pour la discrimination des départements appartenant au croissant laitier : les effectifs de vaches laitières par département, le rapport vaches laitières/SAU, le rapport vaches laitières/vaches allaitantes et enfin l'évolution entre 2000 et 2010 du quota cantonal<sup>6</sup>.

Le recouplement de ces éléments a conduit à retenir pour définir un ensemble de 32 départements<sup>7</sup> dont les caractéristiques sont les suivantes :

- nombre d'exploitations détenant des vaches laitières : 73 % des exploitations laitières françaises (RA 2010),
- nombre de vaches laitières : 77 % de l'effectif national (RA 2010),
- nombre de livreurs : 80 % des livreurs français (enquête annuelle SSP),
- nombre de femelles laitières de plus de 24 mois : 77 % (BDNI 2012),
- collecte laitière : 83 % des livraisons nationales (enquête annuelle SSP).

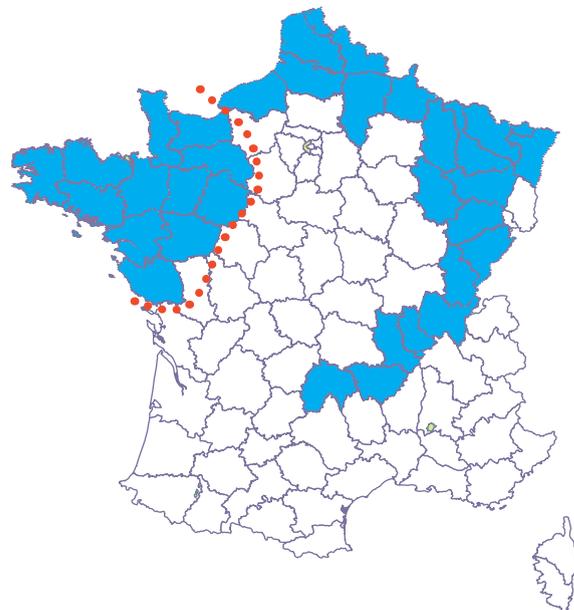
Ces critères ont également permis d'identifier deux sous-ensembles présentant un intérêt majeur : le Grand Ouest<sup>8</sup>, et plus particulièrement la Bretagne, ainsi que le Nord - Pas-de-Calais<sup>9</sup>.

Critère	Départements retenus
Nombre de femelles laitières de plus de 24 mois > 40 000 têtes	79, 85, 44, 49, 56, 29, 22, 35, 53, 72, 61, 50, 14, 27, 76, 80, 62, 59, 02, 08, 55, 54, 57, 52, 88, 70, 25, 39, 74, 01, 42, 43, 63, 15, 12
Rapport vaches laitières /SAU : >0,07	85, 44, 49, 56, 29, 22, 35, 53, 72, 61, 50, 14, 27, 76, 60, 80, 62, 59, 02, 08, 55, 54, 67, 52, 88, 70, 90, 25, 39, 74, 73, 01, 42, 43, 63, 15
Rapport vaches laitières/vaches allaitantes > 1	37, 44, 56, 29, 22, 35, 53, 61, 50, 14, 27, 76, 91, 45, 60, 80, 62, 59, 02, 77, 55, 54, 67, 52, 88, 70, 90, 68, 25, 39, 74, 73, 01, 69, 43, 07, 38
Évolution du quota cantonal : stabilité ou croissance	86, 79, 85, 37, 49, 44, 56, 29, 22, 35, 53, 72, 50, 14, 76, 80, 62, 59, 08, 55, 57, 67, 54, 88, 70, 90, 68, 35, 39, 74, 73, 01, 42, 63, 19, 15, 12, 48, 43

Source : FranceAgriMer d'après BDNI, FranceAgriMer et SSP

### Carte de la zone vocation laitière retenue

Le grand ouest est constitué de 12 départements, délimité par le pointillé rouge



Source : FranceAgriMer d'après BDNI

6. Somme des quotas détenus par chaque exploitation laitière d'un canton

7. Cet ensemble peut être discuté, il convient toutefois d'avoir à l'esprit que l'ajout ou le retrait d'un département en marge de la zone à forte vocation laitière à celui-ci n'aurait qu'un faible impact sur les données et les évolutions.

8. Bassin Grand Ouest : 14, 22, 29, 35, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 85 (définition plus large que celle de la conférence de bassin – 22, 29, 35, 56, 44, 49, 53, 72 –)

9. Bassin Nord-Pas de Calais : 62, 59, 80, 60, 02, 08 (définition identique à celle de la conférence de bassin)

## L'évolution du troupeau français dans la zone à forte vocation laitière

Alors que le cheptel français de femelles laitières de plus de 24 mois a diminué de 3,4 % entre juin 2009 et juin 2012, le recul a été moins marqué dans le croissant laitier (3,296 millions de têtes en juin 2012 ; 76,9 % de l'effectif national ; - 2,4 %), le Grand Ouest (1,929 ; 45 % ; - 1,2 %) et en Bretagne (0,821 ; 9,1 % ; - 0,1 %). De ce fait, la part des effectifs de ces trois zones par rapport au cheptel national s'est accrue au cours

de ces trois dernières années (respectivement + 0,8 point, + 1,0 point et + 0,6 point). Dans le bassin Nord - Pas-de-Calais (0,402 million de têtes en juin 2012 ; 9,4 % de l'effectif national), le recul des effectifs en trois ans a été comparable à celui de la France (- 3,2 %) ; ainsi, la part de vache laitière dans l'ensemble national est donc restée stable.

## Les stratégies des éleveurs mixtes laitiers et allaitants, conséquences sur les dynamiques territoriales entre 2009 et 2012

Le groupe des producteurs de lait ayant également un troupeau de vaches allaitantes, estimé par l'Institut de l'Élevage<sup>10</sup> à un peu moins de 12 000 éleveurs (- 30 % entre 2005 et 2010, soit - 5 % par an), est particulièrement intéressant à suivre. Dans le contexte de la fin du régime des quotas laitiers, de la réforme de la PAC 2014-2020, et également de la conjoncture des productions agricoles (forte hausse du prix des céréales en 2007 puis en 2011-2012), quelles sont leurs stratégies, vaches laitières et/ou vaches allaitantes ? Leur comportement est-il uniforme ou est-il différent d'une région française à l'autre ?

### L'impact de la mise en place des quotas laitiers sur le troupeau allaitant

En 1984, avec la mise en place des quotas laitiers dans l'Union européenne, les producteurs de lait spécialisés ont été contraints dans l'expansion de leur activité principale. Pour différentes raisons, pour la plupart liées à la nécessité d'accroître leur chiffre d'affaires (sécurisation de l'avenir de l'exploitation, occupation de la main-d'œuvre disponible sur l'exploitation, installation d'un associé...), les producteurs de lait ont recherché une autre source de revenus. Assez naturellement (passion de l'élevage, disponibilité en prairies sans possibilité de retournement pour des raisons pédoclimatiques ou plus récemment de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE), investissement en matériel limité...), ils se sont tournés vers l'élevage de bovins allaitants, avec trois orientations possibles : naisseur, engraisseur, ou naisseur-engraisseur.

Pour ceux qui ont retenu l'activité de naisseur, une part des surfaces fourragères permanentes (SFP) est consacrée à l'alimentation des vaches laitières, l'autre à celles des vaches allaitantes. Dans le contexte de la fin des quotas laitiers, les producteurs de lait vont-ils maintenir l'équilibre établi «vaches laitières - vaches allaitantes» au sein de leur exploitation où vont-ils évoluer vers l'une ou l'autre des deux productions lait ou brouards ? En d'autres termes, quelle affectation demain des hectares de surfaces fourragères permanentes, au troupeau laitier ou au troupeau allaitant ? Ces choix dépendent d'un ensemble de paramètres dont notamment, l'attitude des laiteries envers leur territoire de collecte, l'évolution du prix de vente à la production des produits végétaux et animaux, les décisions conjointes de la Commission et du Parlement européens en matière de PAC pour la période 2014-2020.

En ce qui concerne les producteurs de lait engagés dans l'activité d'engraissement, la première problématique se pose un peu différemment. Les surfaces dédiées à la production de maïs ensilage consacrées à l'alimentation des vaches laitières et des jeunes bovins, vont-elles être maintenues ou vont-elles être, en partie, consacrées à des cultures de céréales, d'oléagineux, de protéagineux, de betteraves sucrières, de cultures légumières sous contrat ? En d'autres termes, dans le contexte de prix élevé des céréales en 2011 et 2012, faut-il maintenir l'atelier d'engraissement, notamment dans les zones limitrophes des grands bassins céréaliers français ? Vont-ils maintenir une partie des surfaces de maïs ensilage pour nourrir un cheptel de vaches laitières en croissance aux dépens de l'atelier d'engraissement ?

La dynamique des territoires laitiers peut être appréciée sous deux angles complémentaires : d'une part, l'évolution des effectifs de vaches laitières et allaitantes, d'autre part, l'évolution du rapport « vaches laitières/vaches allaitantes » (VL/VA). Afin de tenir compte des variations des effectifs de vaches laitières et de vaches allaitantes au cours de l'année, l'analyse du rapport VL/VA a été effectuée à mois identiques, plus particulièrement entre juin 2009 et juin 2012.

### Presque deux vaches laitières pour une allaitante dans le Grand Ouest

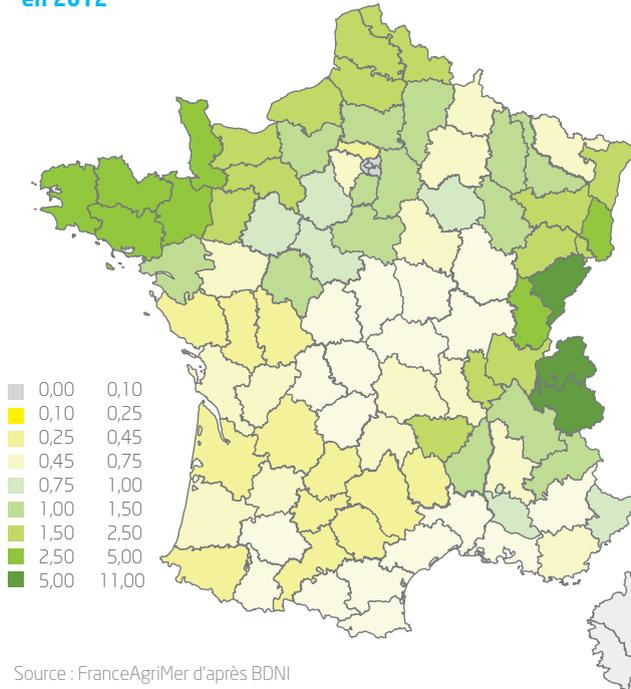
À la fin de l'année 2011, le rapport VL/VA s'élève à 1,9 dans le Grand Ouest, il est de 1,7 dans le croissant laitier et de 0,3 en dehors du croissant laitier. Si ce ratio est resté stable entre 2009 et 2012 en France (0,8) et en dehors du croissant laitier (0,3), il a en revanche progressé dans le Grand Ouest (1,7 en 2009 et 1,8 en 2012) et en Bretagne (3,9 en 2009 et 4,2 en 2012). Le poids des effectifs de vaches laitières s'est renforcé aux dépens de celui de vaches allaitantes.

Pris globalement, à partir des données désaisonnalisées, le troupeau de femelles allaitantes ou laitières en Bretagne régresse depuis août 2010. Le recul des effectifs de vaches allaitantes est intervenu à partir de mars 2010 (- 7,1 % sur la période allant de mars 2010 à janvier 2012), celui de vaches laitières est apparu plus tardivement, en février 2011, et de façon moins marquée (- 1,4 % sur la période allant de février 2011 à janvier 2012). Pour cette raison, le ratio VL/VA a progressé au cours des derniers mois passant de 4,0 en fin d'année 2009 à 4,3 en début d'année 2012 (+ 0,29 point). Plus largement, le rapport VL/VA s'est accrue dans la plupart des départements du quart nord ouest de la France.

10. Le dossier Économie de l'Élevage «La production de viande bovine en France, Qui produit quoi, comment et où », N°415, juillet 2011, Institut de l'Élevage - Département Économie

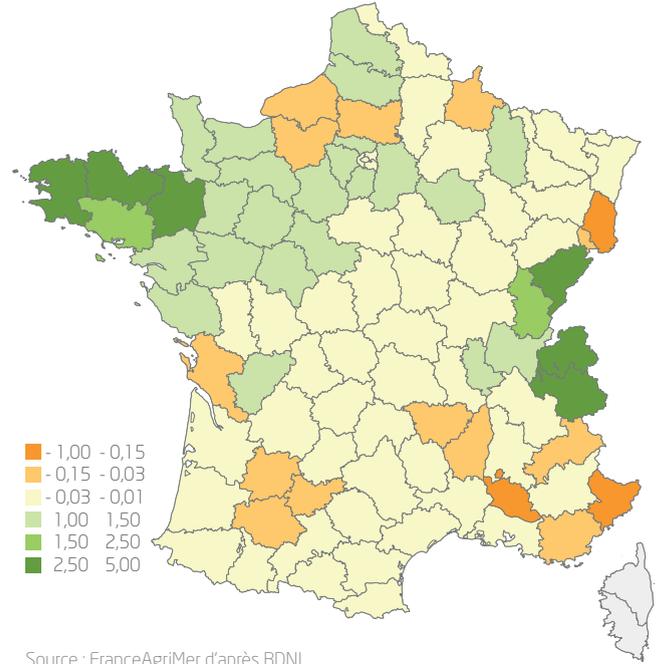


### Rapport vaches laitières/vaches allaitantes par département en 2012



Source : FranceAgriMer d'après BDNi

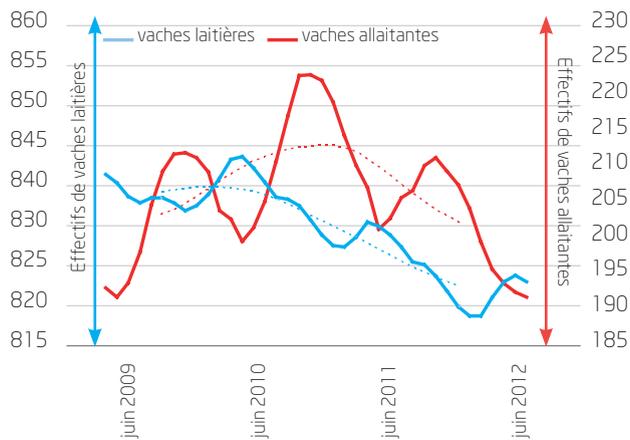
### Évolution entre 2009 et 2012 du rapport vaches laitières/vaches allaitantes par département



Source : FranceAgriMer d'après BDNi

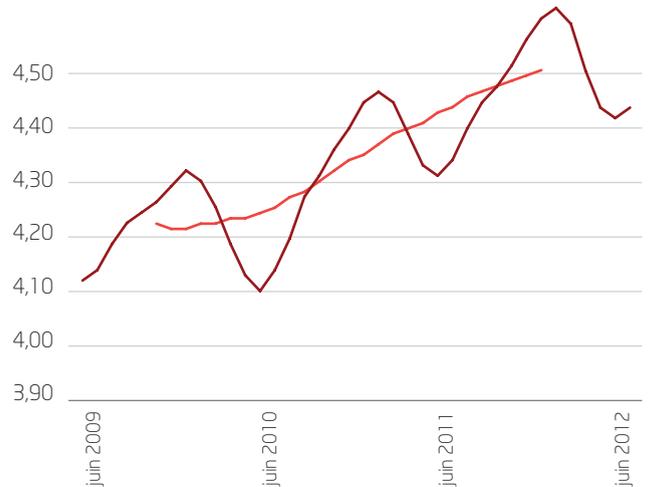
### Effectifs des vaches laitières et vaches allaitantes en Bretagne

en milliers de têtes



Source : FranceAgriMer d'après BDNi

### Évolution du rapport vaches laitières et vaches allaitantes en Bretagne



Source : FranceAgriMer d'après BDNi

### Une stabilité du rapport VL/VA dans le Bassin Nord - Pas-de-Calais

Sur l'ensemble de la période de 2009 à 2012, les effectifs de vaches allaitantes et laitières ont diminué, à peu près dans les mêmes proportions (respectivement - 2,6 % et - 1,7 %). Pour cette raison, le ratio VL/VA a faiblement évolué (+ 0,2 point).

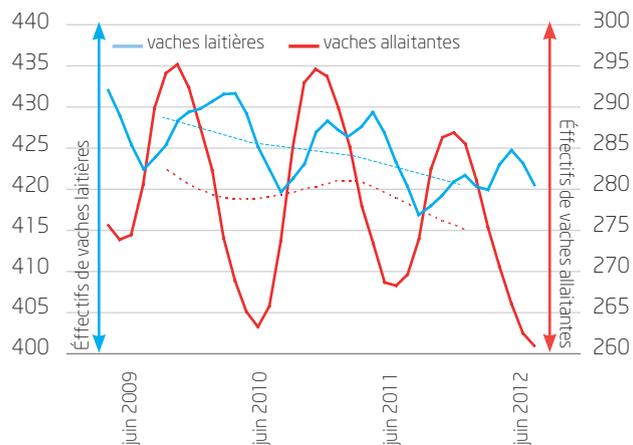
Les évolutions par département sont plus contrastées. Au cours des quatre dernières années, les effectifs de vaches laitières ont

diminué de 5 % dans l'Oise et les Ardennes alors qu'ils se sont maintenus dans tous les autres. Le cheptel de vaches allaitantes est en repli depuis 2009 dans l'Aisne, les Ardennes, l'Oise, la Somme et depuis 2011 dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Les éleveurs laitiers sont amenés à prendre des décisions plusieurs années en amont concernant le volume de lait qu'ils souhaitent produire. Pour cette raison, l'évolution des effectifs

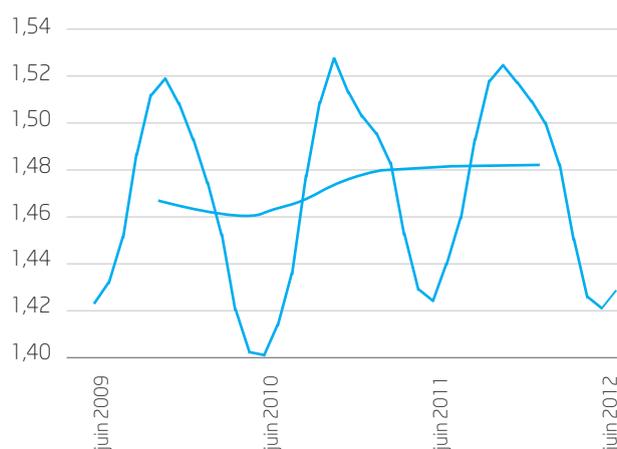
## Effectifs de vaches laitières et allaitantes dans le Nord - Pas-de-Calais

en milliers de têtes



Source : FranceAgriMer d'après BDNl

## Évolution du rapport vaches laitières/vaches allaitantes dans le Bassin Nord - Pas-de-Calais



Source : FranceAgriMer d'après BDNl

## Les effectifs de génisses et de veaux peuvent-ils nous éclairer dès à présent sur les effectifs de vaches présentes en 2015 ?

de génisses et le taux de rétention des veaux femelles nés dans les élevages laitiers<sup>11</sup> sont deux indicateurs à analyser pour essayer d'appréhender les décisions prises.

### L'évolution des effectifs de génisses dans les troupeaux laitiers

Par convention, les effectifs de génisses sont assimilés aux femelles âgées de 16 à 18 mois. Les évolutions entre juin 2009 et juin 2012, montrent une évolution positive dans certains départements de l'Ouest (29, 22, 35, 56 et 53), du Nord (62, 59, 02, 08) et des contreforts du Massif Central (70, 25, 39, 69, 42, 43, 63, 15) ; ils appartiennent tous à la zone à forte vocation laitière. En revanche, en dehors de cette zone, les effectifs de génisses sont le plus souvent en diminution, dans le Bassin Parisien, le Centre, dans l'Estuaire de la Seine, dans l'Est et plus particulièrement dans le couloir de la Garonne (40, 47, 32, 31, 11).

Ainsi, les producteurs présents dans le «croissant laitier» s'inscrivent assez nettement dans une dynamique de croissance des troupeaux. En revanche, dans les zones céréalières, la réduction de la production laitière est probable ; les effectifs de futures productrices sont en repli.

### L'évolution du rapport génisses de 12 à 14 mois/veaux femelles nés

Afin de s'affranchir des veaux femelles présents dans les ateliers d'engraissement des veaux de boucherie, l'évolution des effectifs de femelles âgées de 12 à 14 mois est comparée au nombre de veaux femelles nés à cette même époque.

À l'échelle de la France, le rapport lissé sur 12 mois s'accroît une première fois très légèrement en 2009. Il semble, mais cela reste

à confirmer, progresser de nouveau très légèrement au début de l'année 2012. Dans le Grand Ouest, sur les animaux de race Prim' Holstein qui représentent trois quarts des effectifs du troupeau laitier, il n'est pas pour l'instant possible de déceler une telle évolution.

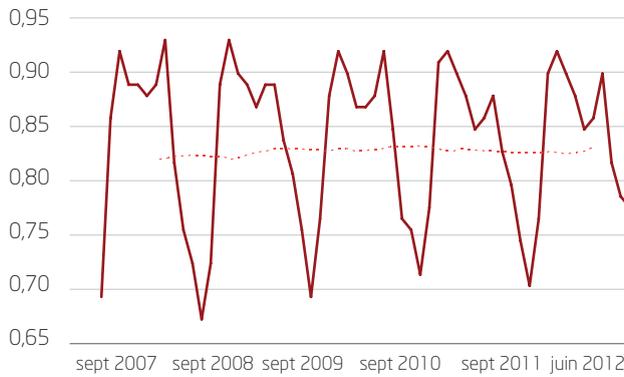
Les mêmes analyses menées à partir des effectifs d'animaux plus jeunes n'apportent pas d'éléments de réponse. D'une part, les producteurs de lait conservent un nombre surnuméraire de veaux à la naissance afin de pouvoir exercer plus tard une sélection pour ne conserver que les meilleures génisses. D'autre part, même si l'horizon du 1<sup>er</sup> avril 2015 se rapproche, il est peut-être encore trop tôt pour détecter des évolutions tangibles au stade des veaux.

11. Le taux de rétention est le rapport du nombre de femelles laitières en croissance (veaux puis génisses) sur le nombre de veaux femelles nés. Ce dernier représente le nombre maximal de veaux susceptibles de devenir vaches laitières.



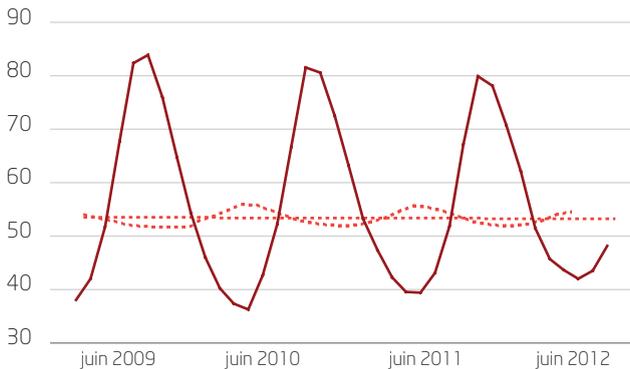
### Évolution du rapport femelles présentes 12-14 mois/veaux femelles nés

en milliers de têtes



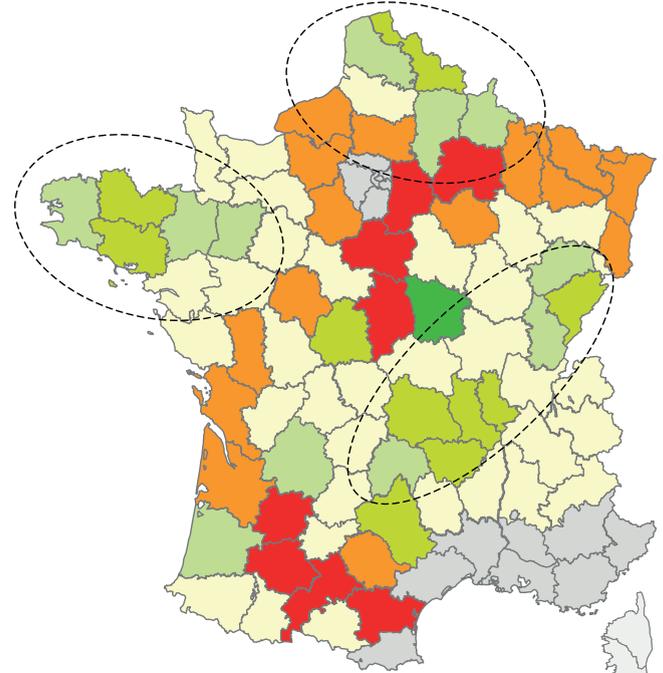
Source : FranceAgriMer d'après BDNI

### Évolution du rapport femelles de race Prim' Holstein présentes 12-14 mois/veaux femelles nés dans le grand ouest

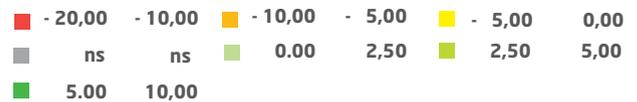


Source : FranceAgriMer d'après BDNI

### Évolution des effectifs de génisses par département entre 2009/2012



Taux 2009-2012



#### La déprise laitière dans le quart sud-ouest de la France

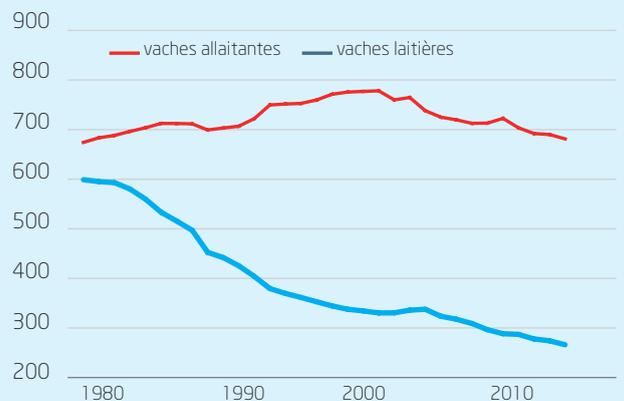
Le quart sud-ouest de la France est-il en train de devenir un désert laitier comme c'est déjà le cas dans une large partie du centre de la France ? Tout laisse à le croire. Alors que le taux de disparition des exploitations laitières a été de 4,8 % par an en France entre 1991 et 2011, il a atteint 5,9 % dans le Sud-ouest (- 6,5 % en Aquitaine et - 5,4 % en Midi-Pyrénées). En 2011, elles ne représentaient plus que 7,2 % des exploitations laitières contre 9,2 % en 1991. Les demandes d'aides à la cessation d'activité laitière (ACAL) ont été particulièrement nombreuses ; entre 2003 et 2010, soit sur sept campagnes (absence d'ACAL en 2005/06), le nombre de dossiers pour le Sud-ouest représentait un peu moins de 20 % des dépôts au niveau national (également un peu moins de 20 % des volumes). Simultanément, les effectifs de vaches laitières ont diminué à un rythme de 2,6 % en Aquitaine et de 2,0 % en Midi-Pyrénées au cours des 20 dernières années (2,3 % dans le Sud-ouest) et (1,8 % en France). De même, la production de lait en France est restée relativement stable au cours de vingt dernières années, celle d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées a diminué, sur la même période, d'environ 13 %.

Concernant l'avenir, les effectifs de femelles de 18 à 24 mois ont diminué de 3,4 % en Aquitaine et en Midi-Pyrénées entre juin 2009 et

juin 2012, alors qu'au niveau national le repli n'est que de 1,2 %. La filière laitière dans le Sud-ouest est face à un défi majeur : comment stopper l'érosion de la production laitière dans la région ?

#### Évolution des effectifs de vaches dans le sud-ouest

en milliers de têtes



Source : FranceAgriMer d'après SSP

---

## Conclusion

Entre 2009 et 2012, l'effectif de femelles de plus de 24 mois de l'Ouest rapporté à celui de la France a progressé de 1 point et la part du croissant laitier de 0,8 point. La production laitière se concentre donc lentement dans la zone de forte densité laitière, et plus particulièrement dans l'Ouest. Cette évolution peut s'interpréter de deux manières, non exclusives.

- La production laitière recule dans les grandes zones céréalières. La conjoncture actuelle de prix élevés des céréales n'est pas favorable au maintien d'un troupeau qu'il soit, d'ailleurs, allaitant ou laitier.
- Dans le contexte de mise en place des quotas laitiers, dans les années 1990 et 2000, certaines exploitations laitières ont constitué un troupeau de vaches allaitantes. Même si les éleveurs ont acquis des droits à PMTVA<sup>12</sup>, souvent, seule une partie du cheptel de vaches peut bénéficier de primes. Le lien entre vaches allaitantes et primes animales est vraisemblablement moins affirmé que dans les bassins Charolais et du Limousin où les aides à l'élevage constituent une part importante du produit de l'exploitation, d'ailleurs souvent spécialisée «naisseur bovin viande». Avec l'assouplissement de la contrainte sur les quotas (augmentation du quota national, plus forte mobilité des quotas depuis la mise en place des conférences de bassin) et dans la perspective de la sortie des quotas laitiers, les producteurs de lait remplissant, voire dépassant structurellement, leur quota cherchent à acquérir des références et à conforter l'activité laitière de leur exploitation, parfois aux dépens d'autres spéculations comme l'atelier bovin viande (naissage ou engraissement). La stratégie amont des laiteries joue également un rôle important dans la dynamique des territoires laitiers.

Ainsi, à l'échelle de quelques années, la physionomie du paysage laitier français pourrait évoluer, avec une concentration de la production laitière dans les zones déjà denses, presque toutes localisées dans le «croissant laitier». L'industrie de la viande, dont 40 % de ses approvisionnements sont issus directement du troupeau laitier mais aussi par des producteurs de lait détenteurs de vaches allaitantes ou d'atelier d'engraissement, pourrait également avoir à faire face à une modification de ses approvisionnements (moindre finition des vaches laitières destinées à l'abattage à l'exception des plaines de l'Est, diminution du nombre d'ateliers d'engraissement dans l'Ouest...) (Lire synthèse n°12 Élevage/viande : la filière bovine française face à la sortie des quotas laitiers).

Ce document complète la présentation réalisée le 12 septembre 2012 par FranceAgriMer dans le cadre des conférences organisées au SPACE (Rennes) et plusieurs présentations effectuées auprès du maillon nutrition animale.

12. PMTVA : Prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes

